

## Texte 54 | Jean-Jacques ROUSSEAU

Concluons qu'errant dans les forêts sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre, et sans liaisons, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage  
5 sujet à peu de passions, et se suffisant à lui-même, n'avait que les sentiments et les lumières propres à cet état, qu'il ne sentait que ses vrais besoins, ne regardait que ce qu'il croyait avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si par  
10 hasard il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnaissait pas même ses enfants. L'art périssait avec l'inventeur ; il n'y avait ni éducation ni progrès, les générations se multipliaient inutilement ; et chacune partant toujours du même point, les siècles s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espèce était déjà vieille et l'homme restait toujours enfant.

J.-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), Garnier-Flammarion, 1992, p. 218.

## Texte 55 | Michel LEIRIS

L'homme à l'état de nature est, en vérité, une pure vue de l'esprit, car il se distingue de l'animal précisément en tant qu'il possède une culture, dont même les espèces que nous considérons comme les plus proches de la nôtre sont privées, faute d'une intelligence symbolique suffisamment développée pour que puissent être élaborés des systèmes de  
5 signes tels que le langage articulé et fabriqués des outils qui, valorisés comme tels, sont conservés pour un usage répété. S'il n'est pas suffisant de dire de l'homme qu'il est un *animal social* (car des espèces très variées d'animaux vivent elles aussi en société), il peut être défini  
10 comme un être doué de culture, car, seul de tous les êtres vivants il met en jeu des artifices tels que la parole et un certain outillage dans ses rapports avec ses semblables et son environnement.

Comme chez les autres mammifères, l'ensemble du comportement d'un individu se compose, chez l'homme, de comportements instinctifs (qui font partie de son équipement biologique), de comportements  
15 résultant de son expérience individuelle (liés à cette partie de son histoire qui est la sienne propre) et de comportements qu'il a appris d'autres membres de son espèce ; mais chez l'homme, particulièrement apte à symboliser, c'est-à-dire à user des choses en leur attribuant un sens conventionnel, il y a pour l'expérience — ainsi plus  
20 aisément transmissible et, en quelque sorte, thésaurisable<sup>1</sup> puisque la totalité du savoir de chaque génération peut passer à la suivante par le moyen du langage — possibilité de s'ériger en « culture »<sup>2</sup>, héritage social distinct de l'héritage biologique comme de l'acquis individuel.

1. Cumulable.

2. De construire une culture.

M. LEIRIS, *Cinq études d'ethnologie* (1951), Denoël-Gonthier, coll. « Médiations », 1969, p. 36-37.

## Texte 56

Ce n'est pas des déficiences d'acquiescement sont comprises sans cesse laissent, à pourrait ja

Lorsqu'il lui-même important il n'atteint puisque s' moindres l'éché et vénients. Par la répa tance mut dents. C'e que la soci

## Texte 57

Tout en dans n'im gue, d'ado sociale. Ce génétique d'accueil son milieu de réassor tissage, s'a C'est par u dans le dév structures ces conditi dit et le re goût de R Comme to grammé, n possibilités est actualis

Texte 56 | David HUME

Ce n'est que par la société [que l'homme] est capable de suppléer<sup>1</sup> à ses déficiences et de s'élever à une égalité avec les autres créatures, voire d'acquérir une supériorité sur elles. Par la société, toutes ses infirmités sont compensées et, bien qu'en un tel état ses besoins se multiplient sans cesse, néanmoins ses capacités s'accroissent toujours plus et le laissent, à tous points de vue, plus satisfait et plus heureux qu'il ne pourrait jamais le devenir dans sa condition sauvage et solitaire.

Lorsque chaque individu travaille séparément et seulement pour lui-même, sa force est trop réduite pour exécuter quelque ouvrage important; employant son labeur à subvenir à tous ses divers besoins, il n'atteint jamais la perfection dans un savoir-faire particulier; et, puisque sa force et sa réussite ne sont pas égales tout le temps, le moindre défaut de l'une des deux doit entraîner inévitablement l'échec et la détresse. La société fournit un remède à ces trois inconvénients. Par la conjonction<sup>2</sup> des forces, notre pouvoir est augmenté. Par la répartition des tâches, notre compétence s'accroît. Et par l'assistance mutuelle, nous sommes moins exposés à la fortune et aux accidents. C'est par ce supplément de *force*, de *compétence* et de *sécurité* que la société devient avantageuse.

D. HUME, *Traité de la nature humaine* (1740), trad. P. Saltel, Garnier-Flammarion, 1995, p. 85.

1. Remédier à.

2. Mise en commun.

Texte 57 | François JACOB

Tout enfant normal possède à la naissance la capacité de grandir dans n'importe quelle communauté, de parler n'importe quelle langue, d'adopter n'importe quelle religion, n'importe quelle convention sociale. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est que le programme génétique met en place ce qu'on pourrait appeler des *structures d'accueil* qui permettent à l'enfant de réagir aux stimulus venus de son milieu, de chercher et repérer des régularités, de les mémoriser puis de réassortir les éléments en combinaisons nouvelles. Avec l'apprentissage, s'affinent et s'élaborent peu à peu ces structures nerveuses. C'est par une interaction constante du biologique et du culturel pendant le développement de l'enfant que peuvent mûrir et s'organiser les structures nerveuses qui sous-tendent les performances mentales. Dans ces conditions, attribuer une fraction de l'organisation finale à l'hérédité et le reste au milieu n'a pas de sens. Pas plus que de demander si le goût de Roméo pour Juliette est d'origine génétique ou culturelle. Comme tout organisme vivant, l'être humain est génétiquement programmé, mais il est programmé pour apprendre. Tout un éventail de possibilités est offert par la nature au moment de la naissance. Ce qui est actualisé se construit pendant la vie par l'interaction avec le milieu.

F. JACOB, *Le jeu des possibles. Essai sur la diversité du vivant* (1981), Fayard, p. 126-127.

Texte 50 | Georg Wilhelm Friedrich HEGEL

**D'**une manière générale, les peuples ont donc comme les individus depuis toujours considéré cette occupation, la conscience religieuse, ce savoir et ce sentiment de Dieu comme leur vie supérieure, leur véritable fin, leur vraie dignité, comme le dimanche de leur vie où s'évanouissent  
 5 les soucis des fins terrestres, les occupations de ce monde et où dans le sentiment actuel du recueillement ou dans l'espoir de ce recueillement, l'esprit s'apaise en Dieu. Les buts finis, le dégoût des intérêts bornés, la douleur de cette vie, le chagrin et les soucis de ce banc de sable qu'est la vie temporelle, les regrets, les peines, la compassion, tout cela, on le sent s'évanouir  
 10 dans cet éther, en un passé, tel un songe. En cette région de l'esprit s'épanchent les flots de l'oubli où l'âme s'abreuve, où elle plonge toute douleur et tout souci, où elle se défait de son être éphémère, où se dissipent toute rudesse et toute obscurité, où son essence autre, temporelle, se perd en une apparence qu'elle ne redoute plus, dont elle ne dépend plus; toutes les  
 15 formes terrestres n'y font plus qu'encadrer la forme lumineuse de la réconciliation, du recueillement et de l'amour et tout ce qui est temporel s'y transfigure en éternelle harmonie, en la splendeur de fête de l'éternel.

G. W. F. HEGEL, *Leçons sur la philosophie de la religion* (1832), trad. J. Gibelin, Vrin, 1971, p. 10-11.

Texte 51 | Bertrand RUSSELL

**U**n credo religieux diffère d'une théorie scientifique en ce qu'il prétend exprimer la vérité éternelle et absolument certaine, tandis que la science garde un caractère provisoire : elle s'attend à ce que des modifications de ses théories actuelles deviennent tôt ou tard nécessaires, et se rend compte  
 5 que sa méthode est logiquement capable d'arriver à une démonstration complète et définitive. Mais, dans une science évoluée, les changements nécessaires ne servent généralement qu'à obtenir une exactitude légèrement plus grande; les vieilles théories restent utilisables quand il s'agit d'approximations grossières, mais ne suffisent plus quand une observation plus minu-  
 10 tieuse devient possible. En outre, les inventions techniques issues des vieilles théories continuent à témoigner que celles-ci possédaient un certain degré de vérité pratique, si l'on peut dire. La science nous incite donc à abandonner la recherche de la vérité absolue, et à y substituer ce qu'on peut appeler la vérité « technique », qui est le propre de toute théorie permettant de  
 15 faire des inventions ou de prévoir l'avenir. La vérité « technique » est une affaire de degré : une théorie est d'autant plus vraie qu'elle donne naissance à un plus grand nombre d'inventions utiles et de prévisions exactes. La « connaissance » cesse d'être un miroir mental de l'univers, pour devenir un simple instrument à manipuler la matière.

B. RUSSELL, *Science et Religion* (1935), trad. P.-R. Mantoux, Gallimard, coll. « Folio-essais », 1990, p. 12-13.

Texte 52

**L**a con-  
 où elle se  
 prédiction  
 va nullem  
 5 [...] C  
 Hubble?  
 mettait n  
 sommes,  
 Soleil de  
 10 rique d'u  
 il y a enc  
 donc un p  
 nous déli  
 c'est une  
 15 les ignora  
 apportent  
 l'on dit pl

Texte 53

**J**e crois  
 d'avoir un  
 ainsi que  
 ries scient  
 5 et contrain  
 voit par ce  
 est toujours  
 foudre con  
 de potenti  
 10 comme le  
 d'une infe  
 scientifique  
 comme la  
 fique fonc  
 15 confronter  
 « réalité »,  
 contentent  
 duire d'aut  
 résultats de  
 20 se fait pas,  
 Ainsi le  
 modifiée o

## Texte 52 | Edgar MORIN

La connaissance scientifique est une connaissance certaine, dans le sens où elle se fonde sur des données vérifiées et qu'elle est apte à fournir des prédictions concrètes. Toutefois le progrès des certitudes scientifiques ne va nullement dans le sens d'une grande certitude.

5 [...] On peut même dire que, de Galilée à Einstein, de Laplace<sup>1</sup> à Hubble<sup>2</sup>, de Newton<sup>3</sup> à Bohr<sup>4</sup>, nous avons perdu le trône d'assurance qui mettait notre esprit au centre de l'univers : nous avons appris que nous sommes, nous autres citoyens de la planète Terre, les banlieusards d'un Soleil de banlieue lui-même exilé à la périphérie d'une galaxie périphérique d'un univers mille fois plus mystérieux que nul ne l'aurait imaginé  
10 il y a encore un siècle. Le progrès des certitudes scientifiques produit donc un progrès de l'incertitude. Mais c'est une « bonne » incertitude qui nous délivre d'une illusion naïve et nous éveille d'un rêve légendaire : c'est une ignorance qui se connaît comme ignorance. Et ainsi, aussi bien  
15 les ignorances que les connaissances issues du progrès scientifique apportent un éclairage irremplaçable aux problèmes fondamentaux que

1. Astronome, mathématicien et physicien français (1749-1827).

2. Astronome américain (1889-1953).

3. Mathématicien, physicien et astronome anglais (1642-1727).

4. Physicien danois (1885-1962).

E. MORIN, « Pour la science »,  
*le Monde*, 6 janvier 1982.

## Texte 53 | François JACOB

Je crois que le cerveau humain a une exigence fondamentale : celle d'avoir une représentation unifiée et cohérente du monde qui l'entoure, ainsi que des forces qui animent ce monde. Les mythes, comme les théories scientifiques, répondent à cette exigence humaine. Dans tous les cas,  
5 et contrairement à ce qu'on pense souvent, il s'agit d'expliquer ce qu'on voit par ce qu'on ne voit pas, le monde visible par un monde invisible qui est toujours le produit de l'imagination. Par exemple, on peut regarder la foudre comme l'expression de la colère divine ou comme une différence de potentiel entre les nuages et la Terre ; on peut regarder une maladie  
10 comme le résultat d'un sort jeté à une personne, ou comme le résultat d'une infection virale [...]. La grande différence entre mythe et théorie scientifique, c'est que le mythe se fige. Une fois imaginé, il est considéré comme la seule explication du monde possible. [...] Une théorie scientifique fonctionne de manière différente. Les scientifiques s'efforcent de  
15 confronter le produit de leur imagination (la théorie scientifique) avec la « réalité », c'est-à-dire l'épreuve des faits observables. De plus, ils ne se contentent pas de récolter des signes de sa validité, ils s'efforcent d'en produire d'autres, plus précis, en la soumettant à l'expérimentation. Et les résultats de celle-ci peuvent s'accorder ou non à la théorie. Et si l'accord ne  
20 se fait pas, il faut jeter la théorie et en trouver une autre.

Ainsi le propre d'une théorie scientifique est d'être tout le temps modifiée ou amendée<sup>1</sup>.

1. Améliorée, corrigée.

Entretien avec F. JACOB, « L'évolution sans projet » (1979),  
dans *le Darwinisme aujourd'hui*, Le Seuil, coll. « Points-Sciences », p. 145-147.

Texte 52 | **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen  
du 26 août 1789, Préambule**

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. [...]

ARTICLE PREMIER. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

ART. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Texte 53 | **KARL MARX**

Constatons avant tout le fait que les « droits de l'homme » distincts des « droits du citoyen », ne sont rien d'autre que les droits du membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire de l'homme égoïste, de l'homme séparé de l'homme et de la communauté. [...]

En quoi consiste la « liberté » ? « Art. 6<sup>1</sup> — La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » [...]

La liberté est donc le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Les limites dans lesquelles chacun peut se mouvoir *sans nuire* à autrui sont marquées par la loi, de même que la limite de deux champs est marquée par un piquet. [...]

L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de *propriété privée*. Mais en quoi consiste ce dernier droit ?

« Le droit de propriété privée est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. » (Constitution de 1793, art. 16.)

Le droit de propriété est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer « à son gré », sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société ; c'est le droit de l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la *réalisation*, mais plutôt la *limitation* de sa liberté.

K. MARX, *la Question juive* (1843),  
10/18, 1968, p. 37-39.

1. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793.

## Texte 54 | Bernard GROETHUYSEN

Et si les droits naturels sont donnés avec la nature de l'homme, il s'ensuit que tous les hommes sont égaux en droits. La nature humaine, le seul fait d'être homme, est ce qui est commun à tous. Chacun est donc, au même titre que les autres, sujet de droit. Il se peut qu'il y ait des inégalités dans le travail, dans la production, dans l'utilisation ou la jouissance des biens, mais il ne peut y avoir d'inégalité de droits. La sphère de droit d'un particulier peut s'étendre, en ce sens qu'il acquiert des droits sur de nouvelles possessions, mais cela ne change rien au fait que tous les hommes sont égaux en droits. Que quelqu'un possède un seul champ, ou qu'il en possède dix, le principe juridique selon lequel tout homme est libre de posséder un bien reste le même, et le petit paysan, de même que le plus gros fermier, sont propriétaires au même titre. Les hommes peuvent différer aussi par leurs capacités. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit que chacun puisse avoir le droit de faire usage de la même façon de ses facultés, qu'il n'y ait pas de droits différents, pas de privilèges personnels.

B. GROETHUYSEN, *Philosophie de la Révolution française* (1956),  
Denoël-Gonthier, coll. « Médiations », 1966, p. 156.

## Texte 55 | Claude LEFORT

Mais ce serait entretenir encore une équivoque que d'affirmer : ici où nous sommes ces droits<sup>1</sup> existent. [...] De tels principes n'existent pas à la manière d'institutions positives, dont on peut inventorier les éléments de fait, même s'il est sûr qu'ils animent des institutions. Leur efficacité tient à l'adhésion qui leur est apportée, et cette adhésion est liée à une manière d'être en société, dont la simple conservation des avantages acquis ne fournit pas la mesure. Bref, les droits ne se dissocient pas de la conscience des droits [...].

Or, n'est-ce pas au nom de leurs droits que des ouvriers ou des employés contestent à une direction d'entreprise celui de les priver d'emploi, qu'ils s'enhardissent jusqu'à en assurer eux-mêmes la gestion [...], qu'ils se rebellent, ici et là, contre les conditions de travail qui leur sont faites, qu'ils exigent de nouvelles mesures pour leur sûreté; n'est-ce pas au nom de leurs droits que des paysans [...] résistent à une expropriation jugée indispensable par le pouvoir d'État; n'est-ce pas encore au nom de leurs droits que des femmes prétendent faire reconnaître leur condition à égalité avec celle des hommes [...] ? Ces droits divers ne s'affirment-ils pas en raison d'une conscience du droit, sans garantie objective, et, tout autant en référence à des principes publiquement reconnus qui se sont pour une part imprimés dans des lois et qu'il s'agit de mobiliser pour détruire les bornes légales auxquelles ils se heurtent ? Et, enfin, ne voit-on pas que sous la poussée de ces droits, la trame de la société politique ou tend à se modifier, ou apparaît de plus en plus comme modifiable ?

C. LEFORT, « Droits de l'homme et politique » (1980),  
*Libre*, n° 7, Payot, p. 27, 29.

1. Les droits de l'homme.